



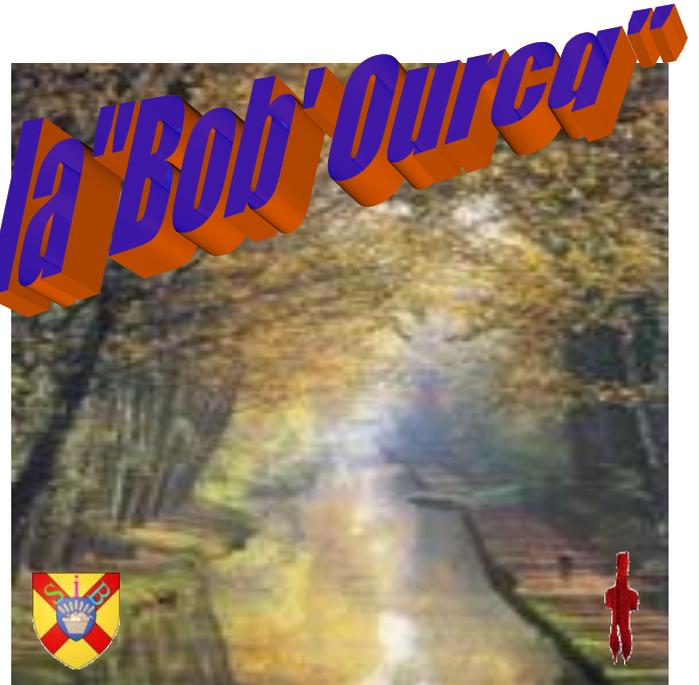
# LA "BOB'OURCQ"

**Samedi 26  
septembre 2020**

Bobigny Vélo Loisirs (**BoVéLo**) organise en partenariat avec le **Syndicat d'Initiatives de Bobigny (SIB)** et le **Cercle d'Études et de Recherches Historiques de Bobigny Balbiniacum (CÉRHHB)**, une balade à vélo commentée.

Les membres du club ont encore (pas tous) un bon coup de pédale mais savent s'adapter à l'allure de celles et ceux pour qui la bicyclette n'est pas un exercice régulier.

La Balade ? C'est un parcours sans difficulté majeure, d'un peu plus de quarante kilomètres avec des pauses durant lesquelles vous serez contés les vicissitudes de nos poilus, réalisé depuis la Maison du Parc de la Bergère et ses éoliennes en un peu plus de 4h. Nous nous rendrons par la piste du Canal de l'Ourcq sur les sites des combats de la bataille de la Marne en septembre 1914, il y a cent six ans avec les commentaires de nos amis du **CÉRHHB** et du **SIB**.



À l'issue de la promenade nous partagerons un agréable pique-nique, concocté par nos nutritionnistes Marcelle et Yolande, précédé, tradition gauloise oblige, d'un ouvre appétit, tout cela sur l'aire de détente de l'écluse de Varredes.



En fonction des places disponibles des véhicules nous accompagneront pour que rentrent celles et ceux, et leur vélo, qui ne désireraient pas effectuer le retour à bicyclette.



Avant de vous rendre au départ de la balade nous vous conseillons de vérifier le bon état de votre monture, réglage des freins, gonflage et usure des pneus, huilage de la chaîne et des dérailleurs (pas de graisse) ainsi que le matériel pour de petites réparations..., ce qui soulagera l'assistance technique.





# La Balade à vélo



La Bob'Ourcq est ouverte à tous, grands et petits (déconseillée aux enfants de moins de 10 ans, et les moins de 16 ans devant être accompagnés de leur tuteur légal), licenciés ou pas à une fédération de cyclotourisme, mais dans la limite de 30 places.

Si vous n'avez pas de bicyclette, nous en avons quelques-unes mises à disposition par l'association « **Libres et Gonflés** » avec qui nous avons une convention de partenariat.



Le rendez-vous est fixé à **8h00** pour un départ de la Maison du Parc de la Bergère où du stationnement, pour ceux qui viennent en voiture, est disponible.

La participation<sup>(1)</sup> aux frais est fixée à :

- 12 € pour les adhérents **BoVéLo**, **SIB**, **CERHBB**, **FFCT** et **FSGT**,
- 15 € pour les non adhérents,
- 8 € pour les accompagnateurs et les enfants jusqu'à 12 ans.

Cette somme comprend :

- la pause p'tit-déj du matin,
- le pique-nique,
- les commentaires et anecdotes des JJ,
- l'assistance durant toute la balade,
- le retour en auto pour ceux qui le souhaitent en fonction des places disponibles,
- la bonne humeur et la joie de pédaler sous le soleil (pas garanti).



## BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par personne)

À retourner au plus tard le **mercredi 23 septembre 2020**



\* Nom : ..... \* Prénom : .....

\* Adresse : n° ..... rue : ..... ville : ..... CP : .....

\* Téléphone : ..... Courriel : .....

Adhérent	BoVéLo <input type="checkbox"/>	SIB <input type="checkbox"/>	CERHBB <input type="checkbox"/>	(FFCT & FSGT) <input type="checkbox"/>	<b>12 €</b>
Non adhérent	<input type="checkbox"/>				<b>15 €</b>
Accompagnateur et enfant jusqu'à 12 ans	<input type="checkbox"/>				<b>10 €</b>

**Souhait du retour** à vélo  en auto  selon les places disponibles

<sup>(2)</sup> Prêt d'une bicyclette Oui  Non

<sup>(1)</sup> Versement en espèces  chèque  de ..... € à l'ordre de **BoVéLo**



À faire parvenir accompagné du règlement à

**Bobigny Vélo Loisirs**

36 rue Hector Berlioz app52 93000 BOBIGNY

Renseignements : 07 8907 9034 ou 06 1286 5005



\* à renseigner obligatoirement

<sup>(1)</sup> En cas de désistement aucun remboursement ne pourra être effectué après le 22 septembre si un remplaçant n'a pas été trouvé à cette date.

<sup>(2)</sup> Le prêt d'un vélo sera encore possible après le 22 septembre mais non garanti.